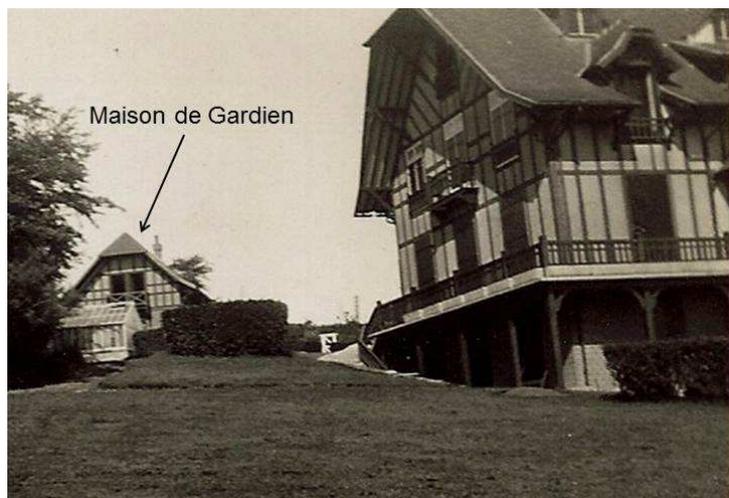


Témoignage de Madame Marie-Thérèse CHENEL, née LEFEBVRE, âgée de 8 ans le 19 août 1942 à Pourville sur Mer

Le jour commençait à poindre quand un bruit de canonnade en provenance de la mer se fit entendre, mais ce n'était pas la première fois. L'enfant que j'étais, était habituée aux passages des avions et au bruit des canons et était sans doute alors inconsciente du danger, car je me sentais protégée par nos parents.



Dans la maison de gardien de la villa « Sweet Home », située à l'est de la « Scie » à Pourville sur mer, nous nous réveillions doucement. L'ensemble était composé d'une maison de gardien, dans laquelle nous habitions, mes parents, mon frère André, 7 ans, et moi-même et à l'écart, d'une imposante villa où se trouvait cantonné un poste de commandement allemand.

Au fond du jardin, un abri avait été creusé pour protéger notre famille. Quelques jours plus tôt des ressortissants belges avaient d'ailleurs pu s'y réfugier. La situation de cette villa permettait d'avoir une excellente vue sur le front de mer, et bien au dessus se trouvait le radar Freia.

Tout à coup, un vacarme assourdissant en provenance de la mer éclata, mais il fut difficile depuis la maison de voir ce qui se passait réellement à cause de l'intense fumée dégagée par les fumigènes. De nombreux avions sillonnaient le ciel, les soldats allemands devenaient très nerveux et nous ont intimé l'ordre de gagner notre abri. Très vite, nos parents se rendirent compte qu'il s'agissait d'un « débarquement ». Puis la fumée se dissipant, ils purent apercevoir de nombreuses silhouettes sur la plage. La bataille faisait rage, le bruit était assourdissant. Déjouant la vigilance des soldats allemands, notre mère, jeune femme de 32 ans, osa sortir de l'abri pour applaudir, laissant éclater son immense joie, mais mon père la rattrapa et c'est à ce moment qu'elle reçut un éclat de fer dans le bras droit.

Rapidement des tirs rapprochés se firent entendre près de la villa, puis des voix : c'était celles des soldats canadiens qui voulaient nous rassurer. Ils demandèrent des informations à mes parents sur l'intérieur de la villa. Depuis notre abri, nous vîmes des soldats allemands tués qui gisaient sur la pelouse et depuis la villa, nous aperçûmes, de l'autre côté de la Scie, des silhouettes difficiles à reconnaître et dont nous apprîmes plus tard qu'elles appartenaient au Cameron Regiment.

L'intensité du bruit des combats décrût et notre père se risqua dehors. Me sentant protégée par mon père et animée d'une certaine curiosité, je fis comme souvent : je le suivis. Des soldats canadiens lui firent signe de les rejoindre à l'intérieur de la villa. Il découvrit alors un soldat allemand, affaissé sur le bureau, tué d'un coup de poignard entre les épaules : c'était un télégraphiste qui tentait d'émettre des messages radio et portait encore les écouteurs sur les oreilles.

Rapidement, les soldats canadiens, dont nous sûmes ultérieurement qu'ils appartenaient au South Saskatchewan Regiment, proposèrent à notre père de venir en Angleterre avec eux. Il nous présenta et leur expliqua qu'il ne pouvait les suivre parce son épouse et ses deux jeunes enfants avaient besoin de lui. Alors, après nous avoir salué de loin, ils disparurent vers le haut de la colline.

Après cette journée tragique, nous reçûmes l'ordre d'évacuer la maison de gardien et allèrent habiter à l'ouest de la Scie, dans la montée de Pourville en direction de Varengeville. La vie continua et de façon plus heureuse car c'est dans cette maison que ma petite sœur vint au monde le 4 septembre 1943.



*Monsieur et Madame Lefebvre
Marie-Thérèse et André*



Pourville sur Mer, quelques jours après le 19 août 1942.

Malgré la nervosité de l'occupant, la vie reprenait son cours et les gardiens de la villa « Sweet Home » s'affairaient à leurs tâches quotidiennes.

Ma mère, Marie, avait la charge de nourrir les animaux, principalement les « lapins » et sa quête de nourriture l'avait amenée en dessous du célèbre radar FREYA, cible des Canadiens quelques jours auparavant.

Une patrouille allemande l'intercepta et la conduisit devant un officier qui décida immédiatement de la mettre aux arrêts et de la conduire à la prison « bonne nouvelle » du Pollet.

Sommée d'expliquer sa présence dans un périmètre interdit (depuis le raid) et après explications, elle purgea une peine de huit jours de détention. Sa famille n'apprit la nouvelle que tard dans la soirée. Ce fut certainement l'une des conséquences qu'ils reçurent l'ordre d'évacuer la maison pour aller se réfugier à Hautot sur Mer.

Marie Thérèse CHENEL, née LEFEBVRE



Marie Lefebvre

